**Questions fréquemment posées**

1.    Les 55 jours sont fixes. Cependant, ces jours ne peuvent être déterminés qu'en recueillant les exigences de chaque ministère. Comment pouvons-nous être sûrs que le travail ne prendra que 55 jours sans un cahier de charges bien défini? En réalité, vous n'avez pas pris en compte le temps qu'il faudra pour tester le développement avant le déploiement. Il n'y a pas d'exemple solide de la maintenance qui sera nécessaire, et le prestataire n'a pas le droit de faire des exceptions. Quelle est notre protection et notre assurance que le cahier de charge est possible dans les 55 jours et ne changera pas avec le temps?

Les 55 jours sont des jours de travail (homme/jour) qui seront étalés sur une période de 6 mois.

L’estimation de cette durée (55 jours) a été faite sur la base de :

   L’étude des besoins des partenaires ;

   L’état actuel du système.

 2.  Avez-vous un administrateur serveur / réseau qui peut prendre en charge le déploiement du développement sur IIS en phase 3?

Le prestataire doit assurer à sa charge l'ensemble des prestations objet du présent AC, et notamment le déploiement.

 3.  Pouvons-nous mettre à jour Visual Studio et le framework en 2013 ou 2015? Cela vous procurera de nombreux avantages et facilitera notre travail.

L'environnement technique du SIIVEF a été décrit dans la page (b- Environnement technique. 2 sur 15) à titre indicatif, toutefois le prestataire doit assurer à sa charge la continuité de l'exploitation de la solution SIIVEF en cas de mise à jour du Visual Studio et du framework .

4.   Avez-vous des postes de travail d'où nous pourrons faire la maintenance et utiliser Visual Studio pour la programmation, ou devons-nous apporter nos propres PC/outils?

Le prestataire doit assurer à sa charge l'ensemble des prestations objet du présent AC.

 5.  Avant de maintenir la base de données, nous devrions vraiment connaître la portée du travail pour l'extension de l'application au niveau des ministères. Comment se fait la maintenance de la base de données en premier. Pourquoi l'avez-vous faites dans cet ordre?

Selon la partie (2. Objet de la consultation), la maintenance de l'application SIIVEF concerne deux couches: - une couche base de données MicroSoft SqlServer 2008, et une couche applicative web permettant l'accès et la gestion des données sur la violence à l'égard des femmes.

6.  La collecte des exigences au niveau de vos départements et de vos partenaires, est-elle effectuée physiquement par le prestataire ou avez-vous déjà tous les documents documentés?

Le prestataire devra cerner l’ensemble des nouveaux besoins fonctionnels exprimés par le maitre d’ouvrage ou/et ses partenaires. Le prestataire devra exprimer ces nouveaux besoins dans une fiche de « diagnostique et de recueil des besoins ». (voir 1er point du 3ème  paragraphe « les spécifications fonctionnelles et la conception », de la phase 3, page 5 sur 15).

7.  Combien de fois on doit se déplacer dans la troisième phase pas mois (juste une moyenne)?

Le prestataire est appelé à fournir une note méthodologique et un planning qui doivent prendre en considération l’ensemble des déplacements qu'il estime nécessaires pour la réalisation de l'étude. (Voir point 8- « PRÉSENTATION ET CONSISTANCE DES DOSSIERS DES CONCURRENTS) :

b).  La deuxième enveloppe

   Note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation et des éléments contribuant à l’enrichissement de ces termes de référence ;

   Planning /calendrier d'exécution.